ABALONE TT CHARTRES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : RUE BLAISE PASCAL - TECHNOPOLIS - ZAC DU PARC D'ARCHEVILLIERS
28000 CHARTRES
504741315 RCS CHARTRES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 3028,06 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 127102,26 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 130130,32 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 40130,32 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 90000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 9,00 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			Néant
31.12.2021			Néant
31.12.2020			250000

ABALONE TT CHARTRES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : RUE BLAISE PASCAL - TECHNOPOLIS - ZAC DU PARC D'ARCHEVILLIERS
28000 CHARTRES
504741315 RCS CHARTRES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 3028,06 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 127102,26 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 130130,32 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 40130,32 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 90000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 9,00 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			Néant
31.12.2021			Néant
31.12.2020			250000

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE

SAS ABALONE TT CHARTRES

RUE BLAISE PASCAL TECHNOPO
ZAC DU PARC D'ARCHEVILLIERS
28000 CHARTRES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conformé à l'original le 04/08/2025

Nadege LIGNON

Signature numérique de Nadege LIGNON
Date : 2025.08.04 09:29:59 +02'00'

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	18 000.00	18 000.00		632.00	-632.00	-100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	18 779.19	15 686.99	3 092.20	2 932.76	159.44	5.44
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	25 602.00		25 602.00	31 966.00	-6 364.00	-19.91
	Autres immobilisations financières	1 852.40		1 852.40	1 852.40		
	Total II	64 233.59	33 686.99	30 546.60	37 383.16	-6 836.56	-18.29
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	486 866.12	178.49	486 687.63	375 944.95	110 742.68	29.46
	Autres créances	27 234.82		27 234.82	20 737.20	6 497.62	31.33
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	128 403.91		128 403.91	200 632.42	-72 228.51	-36.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	2 120.17		2 120.17	2 652.51	-532.34	-20.07
	Total III	644 625.02	178.49	644 446.53	599 967.08	44 479.45	7.41
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	708 858.61	33 865.48	674 993.13	637 350.24	37 642.89	5.91

(1) Dont droit au bail 27 454.40
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	127 102.26	97 207.49	29 894.77	30.75
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 028.06	29 894.77	-26 866.71	-89.87
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	240 130.32	237 102.26	3 028.06	1.28
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 655.54	169.17	1 486.37	878.63
	Emprunts et dettes financières diverses		55.61	-55.61	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 811.37	43 415.54	-604.17	-1.39
	Dettes fiscales et sociales	384 985.86	353 726.04	31 259.82	8.84
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 410.04	2 881.62	2 528.42	87.74
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	434 862.81	400 247.98	34 614.83	8.65
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	674 993.13	637 350.24	37 642.89	5.91
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	434 862.81	400 247.98		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 828 804.38		1 828 804.38	2 208 687.64	-379 883.26	-17.20
Chiffre d'affaires NET	1 828 804.38		1 828 804.38	2 208 687.64	-379 883.26	-17.20
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			8 333.36	7 333.34	1 000.02	13.64
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			27 800.54	17 898.15	9 902.39	55.33
Autres produits			108.70	78.89	29.81	37.79
Total des Produits d'exploitation (I)			1 865 046.98	2 233 998.02	-368 951.04	-16.52
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			234 556.03	264 816.68	-30 260.65	-11.43
Impôts, taxes et versements assimilés			43 973.33	55 555.19	-11 581.86	-20.85
Salaires et traitements			1 291 441.74	1 552 210.27	-260 768.53	-16.80
Charges sociales			281 641.93	327 277.63	-45 635.70	-13.94
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 427.25	2 901.00	-473.75	-16.33
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			178.49	472.19	-293.70	-62.20
Dotations aux provisions						
Autres charges			4 153.96	358.23	3 795.73	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 858 372.73	2 203 591.19	-345 218.46	-15.67
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 674.25	30 406.83	-23 732.58	-78.05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	30.12	56.66	-26.54	-46.84
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	30.12	56.66	-26.54	-46.84
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	877.94	568.72	309.22	54.37
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	877.94	568.72	309.22	54.37
2. Résultat financier (V-VI)	-847.82	-512.06	-335.76	-65.57
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 826.43	29 894.77	-24 068.34	-80.51
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 218.37		3 218.37	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 218.37		3 218.37	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-3 218.37		-3 218.37	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-420.00		-420.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 865 077.10	2 234 054.68	-368 977.58	-16.52
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 862 049.04	2 204 159.91	-342 110.87	-15.52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 028.06	29 894.77	-26 866.71	-89.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT CHARTRES

RUE BLAISE PASCAL TECHNOPO
ZAC DU PARC D'ARCHEVILLIERS
28000 CHARTRES

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 674 993.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 828 804.38 Euros et dégageant un bénéfice de 3 028.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	18 000		
Installations générales agencements aménagements divers	1 805		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 020		1 955
TOTAL	16 825		1 955
Prêts, autres immobilisations financières	33 818		
TOTAL	33 818		
TOTAL GENERAL	68 643		1 955

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			18 000	18 000
Installations générales agencements aménagements divers			1 805	1 805
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 975	16 975
TOTAL			18 779	18 779
Prêts, autres immobilisations financières		6 364	27 454	27 454
TOTAL		6 364	27 454	27 454
TOTAL GENERAL		6 364	64 234	64 234

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 368	632		18 000
Installations générales agencements aménagements divers	1 175	215		1 390
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 717	1 580		14 297
TOTAL	13 892	1 795		15 687
TOTAL GENERAL	31 260	2 427		33 687

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	632				
Instal.générales agenc.aménag.divers	215				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 580				
TOTAL	1 795				
TOTAL GENERAL	2 427				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	472	178	472		178
TOTAL	472	178	472		178
TOTAL GENERAL	472	178	472		178
Dont dotations et reprises d'exploitation		178	472		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	25 602	25 602	
Autres immobilisations financières	1 852	1 852	
Clients douteux ou litigieux	214	214	
Autres créances clients	486 652	486 652	
Impôts sur les bénéfices	585	585	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 454	6 454	
Divers état et autres collectivités publiques	1 372	1 372	
Groupe et associés	5 913	5 913	
Débiteurs divers	12 911	12 911	
Charges constatées d'avance	2 120	2 120	
TOTAL	543 676	543 676	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	6 364		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 656	1 656		
Fournisseurs et comptes rattachés	42 811	42 811		
Personnel et comptes rattachés	183 064	183 064		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 067	84 067		
Taxe sur la valeur ajoutée	102 941	102 941		
Autres impôts taxes et assimilés	14 914	14 914		
Autres dettes	5 410	5 410		
TOTAL	434 863	434 863		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	10 000			10 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 828
Autres créances	14 283
Total	16 112

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	240
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 679
Dettes fiscales et sociales	152 025
Autres dettes	5 410
Total	169 353

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 120
Total	2 120

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 711 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	524
Total (1)	524

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIER ALLIANZ	176 696
Total	176 696

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.